Pour obtenir plus de renseignements ou bénéficier de ces actions, contactez :

CNPTP
Commission Nationale Paritaire Technique de Prévoyance
Convention collective nationale de travail du 15 mars 1966

UNE VISION PARITAIRE DE VOTRE PRÉVOYANCE

http://www.cnptp66.fr/employeur/fonds-de-solidarite/sante/aides-collectives/

AG2R LA MONDIALE

Tel. : 09 69 36 10 43
actionsociale.ccn66@ag2rlamondiale.fr

AG2R LA MONDIALE

LE GROUPEMENT MUTUALISTE COMPOSÉ DE :

Adrea Mutuelle	09 69 36 60 80
Apréva	09 69 32 00 21
Eovi-Mcd	09 69 39 99 30
Harmonie Mutuelle	09 69 39 29 13
Ociane	09 69 36 88 26

MUTEX - l'alliance mutualiste

actionsociale.mutexalliance@rmassistance.fr

GROUPE APICIL

Pour tout renseignement ou pour obtenir le formulaire de Demande d'Intervention sociale : Sur le site : **www.apicil.com/responsable-protection-sociale/accords-de-branche/ccn66 > santé**
Auprès du service Action sociale (en précisant le N° d'adhérent) : **actionsociale.ccn@apicil.com**

GROUPE APICIL

mutuelle intégrance
L'esprit de solidarité

MALAKOFF MEDERIC

0 805 50 03 00 Service & appel gratuits
ou
action-sociale-ccn.group@malakoffmederic.com

malakoff médéric

KLESIA

Pôle Action sociale régionale et Partenariats : 01 58 57 71 25 (Madame LAZARIC)
Adresse dédiée : **prevention@klesia.fr** ;
notre site internet https://www.klesia.fr

KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

Conception et réalisation Paris Brest Conseil -© Shutterstock

LE FONDS DE SOLIDARITÉ COMPLÉMENTAIRE SANTÉ MUTUALISÉ DE LA CCNT66

DES FONDS POUR VOS ACTIONS

CNPTP
Commission Nationale Paritaire Technique de Prévoyance
Convention collective nationale de travail du 15 mars 1966

UNE VISION PARITAIRE DE VOTRE PRÉVOYANCE

VOUS SOUSCRIVEZ AU RÉGIME MUTUALISÉ DE LA CCNT66, LE FONDS DE SOLIDARITÉ MUTUALISÉ DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DE LA CCNT66 **FINANCE DEUX CATÉGORIES D'ACTIONS**

LA MUTUALISATION permet de créer de la solidarité entre les associations de la CCNT66.

PROMOUVOIR LA MUTUALISATION permet d'obtenir les meilleures garanties pour l'ensemble des personnels des associations adhérentes.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ SANTÉ

Ce fonds a été **créé par les partenaires sociaux** pour incarner l'esprit de solidarité et de mutualisation du régime de complémentaire santé. Il est attaché à la recommandation des organismes assureurs (voir au dos).

Il a été construit en complémentarité avec les fonds sociaux existants chez les organismes assureurs pouvant intervenir auprès des personnes affiliées en difficulté.

Il permet également aux structures qui le souhaitent de solliciter une aide financière pour mettre en place des actions collectives telles journées de sensibilisation, ateliers, formations… dédiées à des problématiques de santé identifiées comme importantes pour les salariés de l'entreprise ; actions collectives dédiées à la prévention des risques professionnels orientées sur la réparation (prévention tertiaire).

Actions individuelles

Destinées aux **bénéficiaires de la complémentaire**

- **Pour financer** un reste à charge ou des frais liés à un acte de soin.
- **Pour des secours exceptionnels** liés à une situation personnelle difficile consécutive à un problème de santé.

Exemples

Une aide au financement de sommes relatives à des soins restant à la charge du foyer : prothèses ou implants dentaires, orthodontie, prothèses auditives, orthophonie, psychothérapie, psychomotricité, aides techniques (fauteuil roulant, lève malade...)

Actions collectives

Destinées aux structures qui souhaitent mettre en place des **actions de prévention**, de **sensibilisation** dans le domaine de la santé et/ou de la prévention des risques professionnels.

Exemples

Pour les entreprises qui sollicitent une intervention financière pour des actions liées à la prévention des risques professionnels ou la prévention de problématiques de santé de type travail de nuit, addictions, diabète, maladies cardio-vasculaires...

Le fonds de solidarité du régime de prévoyance mutualisé finance également des prestations d'actions collectives. http://www.cnptp66.fr/employeur/fonds-de-solidarite/prevoyance/aides-collectives/